

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-2846

présenté par

Mme K/Bidi, Mme Bourouaha, M. Castor, M. Chailloux, M. Chassaigne, M. Dharréville, Mme Faucillon, M. Jumel, M. Le Gayic, Mme Lebon, M. Lecoq, M. Maillot, M. Monnet, M. Nadeau, M. Peu, Mme Reid Arbelot, M. Rimane, M. Roussel, M. Sansu, M. Tellier, M. William et M. Wulfranc

ARTICLE 55**Mission « Outre-mer »**

À l'alinéa 14, substituer aux mots :

« résidant en France métropolitaine »

les mots :

« issues des territoires ultramarins ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement de repli nous réitérons la position que nous tenions à travers la proposition de loi portée lors de notre niche parlementaire : il est urgent de faciliter et de promouvoir l'emploi et le retour des ultramarins dans leur territoire.

Nous refusons ainsi toute aide à l'installation pour les français de l'Hexagone quand elles sont largement insuffisantes pour les français d'origine ultramarine qui souhaitent retourner dans leur territoire.